

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 28 (1899)

Heft: 2

Artikel: Bilan géographique de l'année 1898 [suite]

Autor: Alexis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1898

ASIE

Empire chinois. Tout l'intérêt de la politique coloniale en Asie s'est porté, cette année, sur l'assaut général donné à l'empire chinois par quatre des grandes puissances européennes. Le sort de ce pauvre malade nous fait penser involontairement à ce qui se voit dans le monde des oiseaux, chez les mésanges des bois, par exemple, où il n'est pas rare de rencontrer ces êtres, en apparence inoffensifs, s'acharner à détruire l'un des leurs, lorsque sa chétive constitution le rend impropre à la lutte pour l'existence.

La Chine grièvement blessée dans la guerre japonaise, et secourue par la Russie, la France et l'Allemagne, devait payer les médecins qui lui ont prolongé la vie, et comme elle n'était pas solvable, elle a dû, bon gré mal gré, aliéner tantôt l'une tantôt l'autre partie de son empire, au point qu'aujourd'hui elle ne s'appartient plus complètement nulle part, sauf peut-être dans les déserts du Tibet et de la Mongolie.

Rien de plus curieux que l'envahissement, d'abord très lent, puis accéléré, de cet empire colossal qui, il y a soixante ans, comptait le tiers de la population du globe et s'étendait de la mer d'Okhotsk au golfe de Siam. Nous croyons utile de résumer ici la marche de cet envahissement, car les données du passé éclairaient l'avenir.

1° La Chine, fermée jusqu'en 1841 aux « Barbares d'Occident », fut obligée par les Anglais, après la guerre dite de l'opium, de leur céder la station de Hong-Kong et d'ouvrir au commerce européen les cinq ports de Canton, Amoï, Fouchéou, Ningpo et Shanghai.

2° Hong-Kong n'était à cette époque qu'un simple rocher marin; mais en 1858, la Russie enlève la moitié septentrionale de la vaste province de Mandchourie, avec l'île de Tarrakaï : c'est la première atteinte grave portée à l'intégrité du Céleste-Empire.

3° En 1860, pour venger le massacre de quelques nationaux, l'armée anglo-française du maréchal Pélissier bat les Chinois à Palikao et occupe Péking. Le traité de Tientsin stipula le droit d'évangélisation et le droit de commerce dans douze ports nouveaux.

4° En 1866, les Français prennent la Cochinchine, partie de l'Annam dont la Chine était suzeraine, et en 1874, ils lui enlèvent le Tonkin et même le protectorat de l'Annam. Onze ans après, en 1885, la Chine voulant soutenir les Tonkinois révoltés, est battue par la flotte de l'amiral Courbet et elle perd une partie de ses propres frontières méridionales.

5° En 1890, l'Angleterre se fait ouvrir le marché de Set-Tchouan et rectifie la frontière de Birmanie.

6° En 1894 éclate, à propos de la Corée, la guerre sino-japonaise, guerre où se révèle toute la misère du colosse aux pieds d'argile, en même temps que la forte organisation de son vainqueur. La Corée et la province de Liao-Thoug, en Mandchourie, étaient conquises ; Peking allait même tomber aux mains de l'ennemi, lorsque sous la pression des gouvernements russe, français et allemand, la lutte cessa. Par le traité de Simonoséki, la Chine perdait : la Corée, déclarée indépendante ; les îles Formose et Pescadores, cédées au Japon, ainsi que la presqu'île de Liao-Tchoung ; mais la Russie qui avait ses visées sur cette dernière, la fit restituer à la Chine.

7° En retour de ses bons offices, la Russie obtenait le droit de faire traverser la Mandchourie chinoise, sur une longueur de 1000 kilomètres, par son chemin de fer partant du lac Baïkal pour aboutir à Vladivostok. La France, de son côté, recevait un agrandissement de ses frontières d'Indo-Chine avec des concessions de chemins de fer et de mines, ainsi que la création de consulats dans les provinces chinoises limitrophes. Quant à l'Allemagne, elle ne réclamait rien pour le moment.

8° En 1896, l'Angleterre, tenue longtemps à l'écart et dont la politique est surtout commerciale et libre-échangiste, impose à la Chine, au profit de toutes les nations, l'ouverture du grand fleuve bleu, ou Yang-tse-Kiang, et celle du Tigre ou Si-Kiang, fleuve de Canton.

9° En 1897, la France obtient la promesse que l'île d'Hainan, deux fois grande comme la Sardaigne et qui ferme le golfe du Tonkin, ne sera jamais cédée à une autre nation qu'elle.

En somme, il ne s'agissait jusque-là que d'ouvertures de fleuves et de ports, et le territoire chinois restait intact, comme le voulait l'Angleterre avec sa doctrine de la « porte ouverte » pour tout le monde.

10° Mais en janvier 1898, l'Allemagne entame avec éclat l'intégrité de l'empire. Profitant du massacre de deux missionnaires catholiques allemands dans le Chan-Toung, elle demande une réparation, et sans attendre la réponse elle prend possession de la baie de *Kiao-Tchéou*, qu'elle se fait ensuite céder à bail par la convention du 6 mars.

11° La Russie se hâte de s'emparer de Port-Arthur, port militaire et de Talién-wan, port marchand, si bien situé aux avant-postes de Péking.

12° L'Angleterre, cette fois, ne se contente plus de regarder agir ; elle réplique en occupant Wei-hai-Wei, d'accord avec le Japon, et elle exige 500 kilomètres carrés de côtes en face de Ho-g-Kong, avec l'engagement que toutes les provinces du bassin du Yang-tse-kiang ne pourront être cédées à aucune puissance sans son consentement.

13° De son côté, la France, à l'occasion du meurtre du Père

Berthelot, missionnaire, obtient le droit de préemption sur les trois provinces limitrophes du Tonkin, dont l'une, le Yunnan, étant en partie dans la zone anglaise, devient une source de conflits pour l'avenir.

14° Si, à ces concessions de territoire qui sont faites à bail pour 99 ans, c'est-à-dire pour toujours, nous ajoutons les concessions des chemins de fer (7000 kilomètres) et des mines que chaque puissance reçoit dans sa sphère respective, que reste-t-il du séculaire empire chinois ? A peine le bassin du haut fleuve Jaune et le Tibet, dans le plateau central asiatique, parties peu peuplées et inhospitalières.

Résumons la situation actuelle :

1° Toute la Mandchourie et, virtuellement, la Mongolie et le Turkestan tombent *ipso facto* sous la dépendance de la Russie, qui, par les fortes positions de Niou-Tchang et de Port-Arthur, où elle va conduire un chemin de fer, domine en outre Péking, la capitale, avec ses ressorts gouvernementaux. Le tiers du territoire chinois, soit 4 millions de kilomètres carrés, avec une population de 20 millions d'habitants devient russe.

2° Plus au Sud, c'est l'Allemagne qui, avec *Kiao-Tchéou* et des chemins de fer concédés vers Péking, domine la riche province de Chan-Toung, qui compte 35 millions d'habitants, avec la perspective d'un droit de succession sur d'autres provinces du bassin du fleuve Jaune, où vivent plus de 70 millions d'individus.

3° La part de l'Angleterre avec les positions militaires de Hong kong, Wai-hai-Wai, Chusan et le droit de préemption sur les dix provinces du Yang-tsekiang, qui comptent 150 millions d'âmes, serait bien la plus riche, car elle est la plus peuplée et la plus industrielle ; mais elle ne compense pas la perte de la position exceptionnelle et unique dont le commerce britannique avait joui jusqu'à ces derniers temps, car celui-ci doit désormais compter avec de puissants concurrents. De plus, ces territoires, bien qu'ils se rattachent à l'Inde par la Birmanie, sont trop isolés, trop enclavés pour être défendus avantageusement en cas de guerre.

4° La part de la France, qui comprend l'île d'Hainan, le port de Quan-tchou et les trois provinces du bassin du Tigre, avec 50 millions d'habitants, n'est pas la plus vaste, mais c'est la mieux placée pour être exploitée et défendue avantageusement, car l'Indo-Chine est aujourd'hui une base d'opérations très sérieuse, qui permettra sans doute un jour d'établir là un empire français de 75 millions d'âmes.

Mais n'y a-t-il pas d'autres compétiteurs à la succession chinoise ?

Le Japon, cause occasionnelle du partage, sera-t-il toujours exclu ? L'Angleterre, à qui il a cédé le port militaire de Wei-hai-Wei, ne lui réserve-t-elle pas une perspective dans la presqu'île même de Chan-Toung, que commande ce port ? Et la

Russie, pour faire la paix, ne restituera-t-elle pas au Japon le protectorat de la Corée, conquise par lui en 1894 ?

Quant aux *Etats-Unis*, vont-ils se désintéresser de la question chinoise ? Oh non ! ils l'ont déjà prouvé par l'annexion des Hawaï et des Philippines, qui marquent leur route vers l'Empire Jaune, et tout fait pressentir qu'ils imposeront aux puissances concessionnaires en Chine la politique de la « porte ouverte » pour eux comme pour les Anglais. Eux aussi ont obtenu des concessions de chemins de fer chinois, et leurs soldats montent la garde à Péking en révolution, à côté de ceux des puissances européennes.

Bref, telle est, fin de 1898, la situation en Chine, situation d'ailleurs bien instable, car la révolution de palais à Péking va sans doute amener une occupation étrangère, qui ne sera pas sans provoquer des compétitions.

Sibérie. Les prétentions russes s'affirment par la modification que vient de subir le chemin de fer transmandchourien. Ce n'est plus sur Vladivostok, port mal placé, mais directement sur Moukden et Port-Arthur, que se dirigera la ligne russe partant du lac Baïkal. De Moukden, par Niou-chang, un embranchement se construit déjà sur Péking même. De plus, le gouvernement du czar a transporté cette année plus de 150,000 familles russes et sibériennes dans la Mandchourie chinoise, ce qu'il continue de faire. Cette occupation par peuplement vaut mieux que tout autre moyen de conquête coloniale.

Indes. Rien de bien important à signaler dans les Indes, sauf la construction des chemins de fer *indo-chinois* et les ravages de la famine suivie de la peste dans l'*Hindoustan*.

L'*Aphghanistan*, la *Perse*, l'*Arabie*, et la *Caucasie* ne nous arrêteront pas non plus.

Mais le voyage extraordinaire de l'empereur Guillaume II et de l'impératrice d'Allemagne à Constantinople d'abord, à Jérusalem ensuite, mérite d'être noté. Depuis les Croisades, aucun souverain chrétien n'avait peut-être été reçu après tant de préparatifs et avec une telle pompe par les autorités musulmanes. Guillaume II est en ce moment le plus ferme soutien du Sultan, ce qui ne l'a pas empêché de poser en protecteur exclusif des chrétiens, non seulement des protestants comme lui, mais encore des catholiques, qui, d'après la tradition, ne devraient relever que du protectorat de la France.

Pour satisfaire les premiers, il a procédé à l'inauguration d'un nouveau et vaste temple dédié au Rédempteur ; pour les seconds, il a demandé et obtenu du Sultan le terrain dit de la *Dormition*, marquant le lieu d'une maison que la très Sainte Vierge a habitée avec saint Jean et où elle serait morte. Cadeau précieux que l'empereur a offert au Pape, qui en a été très touché et où le Comité des catholiques de l'Allemagne va ériger une église à la Mère de Dieu.

Puisse la primauté légitime de la France en Orient et dans la question des Lieux Saints ne pas trop souffrir de cette influence luthérienne, comme elle souffre déjà de la concurrence du schisme gréco-russe, faute d'avoir un gouvernement qui comprenne mieux ses intérêts séculaires en Orient !

(A suivre)

FR. ALEXIS-M. G.

L'enseignement des langues vivantes

Dans une série d'articles, nous avons exposé les différentes méthodes en usage pour l'enseignement des langues vivantes. La méthode qui nous parut la plus rationnelle et la plus pratique, c'est la *méthode intuitive*.

Comme on la suit dans plusieurs de nos écoles secondaires, nous avons demandé à ceux qui l'emploient de bien vouloir nous faire connaître leurs impressions et les résultats de leurs expériences. Ils se sont prêtés volontiers à cette intéressante enquête. Nous les en remercions de tout cœur.

Commençons par le professeur de l'Ecole professionnelle à Fribourg, M. Moser :

Chargé de l'enseignement de l'allemand dans les deux cours de l'école professionnelle, j'avais adopté d'abord la *Grammaire élémentaire de la langue allemande*, par E. Favre, puis le *Manuel élémentaire de la langue allemande*, par Lescaze, I^e et II^e partie, ouvrage qui avait obtenu une médaille d'argent à l'*Exposition de Genève*.

Je donnai la préférence à ce dernier, parce qu'il s'adaptait mieux au programme de notre école. Ses exercices et vocabulaires se rapportent à des sujets connus des élèves et peuvent servir d'exercices de conversation. Les règles grammaticales y sont réduites au strict nécessaire.

Dans les exercices de conversation contenus dans l'*Appendice*, l'auteur tend à suivre les principes de la méthode intuitive, et les morceaux de lecture, à la fin de la deuxième partie du manuel, me permirent de me servir de la méthode basée sur la lecture.

D'après celle-ci, un morceau de lecture approprié à l'âge de l'enfant est lu et traduit, puis au moyen de questions, de réponses, de transformations et de reproductions libres, il est étudié jusqu'à ce que l'élève soit arrivé à en posséder complètement le fond et la forme.

Pendant ce temps, je suivais attentivement les tentatives de réforme de l'enseignement des langues vivantes dont l'impulsion avait été donnée par Alge à Saint-Gall, et j'apprenais avec satisfaction que la méthode intuitive, après avoir été longuement expérimentée, avait été rendue obligatoire dans les